

L'apprentissage d'une langue seconde

La plupart des enfants parviennent à apprendre une deuxième langue assez facilement. Il faut d'abord savoir que plus cette langue seconde est apprise jeune, plus l'enfant aura de facilité. Avant l'âge de 5 ou 6 ans, la plasticité du cerveau facilite l'apprentissage d'une autre langue; après, la tâche peut devenir plus ardue. L'idéal est lorsque l'enfant se retrouve dans un contexte d'immersion, c'est-à-dire un contexte où la langue est utilisée de façon intensive, que ce soit la garderie, l'école ou un des parents qui utilise toujours la deuxième langue (dans le cas d'un couple bilingue).

Voici des manifestations normales chez les enfants qui apprennent une langue seconde :

- Période de silence pouvant aller jusqu'à 7 mois
- Confusion entre les deux langues
- Refus d'utiliser la langue maternelle à la maison (la langue seconde, de scolarisation, étant associée à leurs nouvelles amitiés, leur nouvel univers scolaire et un désir de ne pas paraître différent des autres)
- Diminution des compétences langagières dans la langue maternelle si celle-ci n'est pas stimulée à la maison (les habiletés langagières sont donc temporairement faibles dans les deux langues)
- Grand nombre d'erreurs grammaticales

Donnez-leur un peu de temps. Lorsqu'un enfant de plus de 3 ans arrive dans un environnement où on parle une langue autre que sa langue maternelle, il lui faudra :

- Environ 3 mois avant de commencer à comprendre
- Environ 2 années avant de pouvoir converser et avoir une langue fonctionnelle au quotidien
- Environ 5 à 7 années pour penser dans cette langue seconde

Évidemment, la durée de l'apprentissage dépend entre autres des occasions qu'ont les enfants d'interagir avec des locuteurs compétents et de leur motivation à communiquer avec eux.

Voici quelques conseils pour favoriser l'acquisition d'une langue seconde :

- Encouragez l'usage de la langue maternelle à la maison. Plus un enfant maîtrise sa langue maternelle, plus il sera facile pour lui d'y greffer une langue seconde. La langue maternelle est la langue du cœur, de l'affectivité. Elle est donnée par les parents et elle demeure à jamais une partie de l'identité de l'enfant. Il est donc essentiel pour l'enfant qui apprend une autre langue de ne pas avoir le sentiment qu'il doit perdre sa langue maternelle. Si l'enfant dispose déjà dans sa langue maternelle d'un bagage d'expériences, de concepts et de connaissances grâce auxquels il organise ses idées et sa pensée, cela lui sert d'appui pour acquérir la langue seconde. Les parents sont donc encouragés à communiquer avec leurs enfants dans la langue maternelle. Si nous demandions aux parents de parler dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas bien (comme le

français), la quantité et la qualité des interactions avec leurs enfants diminueraient et ils pourraient transmettre à l'enfant les erreurs qu'ils commettent eux-mêmes. Il est préférable que les parents dans cette situation incitent leurs enfants à écouter la télévision en français, à fréquenter la bibliothèque, à participer à des activités parascolaires ou à des camps de jour pendant l'été.

- Préconisez le principe « une langue, une personne » si plus d'une langue est parlée à la maison (ce principe réduit la confusion entre les deux langues en fournissant à l'enfant des repères concrets)
- Adaptez votre langage comme vous le faites lorsque vous vous adressez à un enfant plus jeune qui développe sa langue maternelle :
 - Parlez d'événements se passant ici et maintenant
 - Utilisez des phrases simples
 - Mettez des mots sur ses actions et sur les vôtres
 - Reformulez son message
 - Exagérez les mots importants
 - Ralentissez votre débit
 - Utilisez des gestes et des expressions faciales
- Utilisez les chansons et les comptines (la musique peut faciliter l'apprentissage d'expressions nouvelles : Où es-tu ?, Dormez-vous?,...)

Autres faits intéressants à savoir :

- Plus un enfant connaît de langues, plus il sera facile pour lui d'en apprendre une nouvelle
- Il sera plus facile pour un enfant d'apprendre le français si sa langue maternelle a une structure linguistique proche du français (langues latines).
- Environ 3/4 des élèves immigrants qui arrivent en classe d'accueil parviennent à développer une base suffisante en français pour intégrer une classe régulière l'année suivante.
- Un enfant qui présente des difficultés de langage dans sa langue maternelle aura des difficultés dans la langue seconde également
- Pour un élève qui présente des difficultés importantes dans sa langue maternelle (anglais), la situation de bilinguisme doit être considérée sous un angle nouveau et l'avis de l'orthophoniste est nécessaire. Il est possible d'obtenir une dérogation pour qu'il soit scolarisé en anglais; cependant, il faut se demander quels services lui seront offerts dans l'autre commission scolaire et il faut considérer le fait que les écoles anglophone sont maintenant bilingues pour la plupart, ce qui implique que l'élève aura à faire des apprentissages dans les deux langues à la fois.

Stéphanie Paquin, M.O.A.
Orthophoniste